



Conseil Municipal

Séance du vendredi 20 avril 2018 – 18H30

Présidence : M. POURTEYRON Jean-Pierre

Présents : Mme DESTRI Aline, Mme DESSE Valérie, Mme MARIN Maria Josépha,
Mme SOUPAUT Laurence, M. DESFONTAINE Joël, M. GAYARD Jean-Patrick
M. ANTONIO Michel

Absents non excusés : M. PORTE Cyril
M. POUJOL Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme DESTRI Aline

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 12 janvier 2018.

Ordre du jour :

1. Compte administratif 2017
2. Budget primitif 2018 + taux d'imposition des 3 taxes
3. Achat terrain
4. Questions diverses

1. Compte administratif 2017

Section investissement

. recettes	24.110,87 €
. dépenses	17.760,86 €
. résultat de l'exercice	6.350,01 €

Section fonctionnement

. recettes	105.053,07 €
. dépenses	94.461,99 €
. résultat de l'exercice	10.591,08 €
Part affectée à l'investissement	2.339,46 €
Résultat de clôture 2016	112.965,30 €
Résultat de clôture 2017	127.566,93 €

Le Conseil municipal approuve les comptes de l'année 2017.

2. Budget primitif 2018

Section investissement

. recettes	11.142,12 €
. dépenses	11.142,12 €

Section fonctionnement

. recettes	201.428,78 €
. dépenses	201.428,78 €

Le budget primitif 2018 est voté à l'unanimité des membres présents.

Taux d'imposition des 3 taxes

Au reçu de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales année 2018 émanant de la Trésorerie générale de l'Aisne, le maire propose de maintenir les différents taux d'imposition communale de l'année 2017 à appliquer sur les nouvelles bases d'imposition prévisionnelles de l'année 2018.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à la majorité de maintenir le taux des 3 taxes 2017 pour 2018 soit

12.03% (habitation)
12.10% (bâti)
28.80% (non bâti)

Subventions

. Club SAINT LAURENT	75 €
----------------------	------

. Association 14-18	50 €
. APCCV	50 €
. ACL	1.000 €
. Association Sauvegarde de l'abbaye de Coeuvres	40 €

⇒ Adoptées à la majorité.

3. Achat terrain

La mairie souhaiterait acquérir le terrain situé Lieu-dit le Lavoir, route de Cutry, pour la somme de 950 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal se prononcent en faveur de cet achat.

4. Sujets divers

- **Festivités du 14 juillet :** seront organisées par l'ALC qui propose un barbecue le soir.
- **Les chicanes :** Le Conseil demande à M. le Maire de bien vouloir étudier avec la voirie ce qu'il est possible de faire pour que les véhicules ne circulent pas trop vite dans le village (plateaux ...)
M. le Maire soumet au Conseil la possibilité d'interdire les voitures sur les trottoirs, à voir plus en détails.
- **Projet voisins vigilants :** projet en suspens pour le moment.
- **Alarme église :** projet en suspens pour le moment.
- **Rénovations des ponts :** depuis déjà plusieurs années, 2 ponts sont en mauvais état. Il serait peut-être nécessaire de les rénover. Le Conseil souhaiterait une estimation des travaux à réaliser. Voir pour faire une demande auprès de l'ADICA.

A la demande du Conseil municipal, M. le Maire s'engage à prendre un RDV auprès d'un responsable de la voirie pour déterminer le coût de la mise en place de plateaux dans La Rue Principale.

Le maire lève la séance du conseil municipal à 20H10.

M. POURTEYRON Jean-Pierre
Maire

Mme DESTRI Aline
Adjoint au maire

M. PORTE Cyril
Conseiller

M. GAYARD Jean-Patrick
Conseiller

Mme DESSE Valérie
Conseiller

M. ANTONIO Michel
Conseiller

M. DESFONTAINE Joël
Conseiller

Mme SOUPAUT Laurence
Conseiller

M. POUJOL Jean-Claude
Conseiller

Mme MARIN Marie Josépha
Conseiller